

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 23 (1935)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Les liaisons dans le Patois de la Gruyère  
**Autor:** Naef, Hélène  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-817717>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ANNALES FRIBOURGEOISES

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE  
DU CANTON DE FRIBOURG

XXIII<sup>me</sup> Année

No 1

Janvier-Février 1935



## LES LIAISONS DANS LE PATOIS DE LA GRUYÈRE

par HÉLÈNE NAEF.

Le *gruérin*, l'un des derniers survivants, avec les patois jurassiens et valaisans, de nos dialectes romands, est bien connu des linguistes. Il est écrit par des auteurs locaux ; il est parlé et compris par toute une population ; il possède même — à côté de sa part au grand *Glossaire des patois de la Suisse romande* — quelques traités spéciaux qui ont le mérite de résumer plus ou moins complètement les règles de sa grammaire et de sa syntaxe<sup>1</sup>.

Il est pourtant en gruérin un groupe de phénomènes qui n'ont jamais été étudiés de près ; ils présentent un intérêt réel, puisque plusieurs d'entre eux sont uniques

---

<sup>1</sup> Voir L. Gauchat et J. Jeanjaquet, *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*, tome II, Neuchâtel, 1920, p. 38 et ss., 88 et ss., 207 et ss. A cette liste on peut ajouter cet ouvrage récent : J. Risse, *La langue paysanne*, Fribourg, 1932.

en leur genre. Il s'agit d'un mécanisme des liaisons tout à fait original et dont j'essaierai ici de dresser un tableau.

La liaison, c'est-à-dire selon Littré, cette « particularité propre à la langue française par laquelle la dernière lettre d'un mot se joint au mot suivant », n'existe que peu dans la langue populaire. En français, elle tend à disparaître ou plutôt à diminuer de fréquence. Le gruérin, au contraire, la recherche, la cultive, la perfectionne ; et où la consonne finale ne fournit pas un son satisfaisant, il la modifie ou lui en substitue une autre. Sans vouloir faire avec le français des comparaisons qui risqueraient de fausser nos données, puisque le patois, issu du latin, a évolué pour son propre compte, nous serons appelés par l'analogie des faits à évoquer ce qui se passe dans le parler des enfants et du peuple, dans le parler de tous ceux qui sont guidés uniquement par leur oreille, et non par une connaissance orthographique quelconque.

Prenons en premier lieu la liaison en J, l'équivalent de l'S du pluriel français, trace de l'accusatif pluriel latin des cinq déclinaisons en *as*, *os*, *es* ou *us*. En français, cette liaison, entre l'article et le nom, l'adjectif et le nom, est certainement indéracinable ; elle est le signe essentiel du pluriel ; elle est, pour les enfants, par exemple, une sorte de modification du nom qui lui donne sa valeur de pluralité. Pour certains enfants que je connais, le mot *habit*, le mot *idée* font au pluriel *z'habit*, *z'idée*, et ils disent : « Qu'est-ce qu'il faut mettre comme *z'habits* ? Elle a souvent des drôles de *z'idées* ». Formes qui peuvent se comparer avec les expressions « entre quatre *z'yeux*, *zyeuter* ». Ceci dit, simplement pour bien marquer la valeur vivante de cette liaison.

En gruérin, le rôle du J pluriel est le même, et la même son origine. Il se mettra donc après l'article :

Lè-j-armalyi

Les armaillis.

Di-j-andzè

Des anges.

Par analogie, il se mettra après la préposition :





Il s'agit là d'une véritable modification du participe passé telle qu'il s'en est produit aussi dans le verbe *alâ*, *aller*, dont le participe est devenu *jelâ* : chu-j-elâ, je suis allé, i chon-j-elâ, ils sont allés. En revanche, il y aura hiatus entre la finale de l'auxiliaire et l'initiale de tout autre verbe commençant par une voyelle :

L'é atzetâ

J'ai acheté.

T'i okupâ

Tu es occupé.

I chon intarâ

Ils sont enterrés.

Ce phénomène est parallèle à celui des adjectifs numériques, cité tout à l'heure ; seulement, au lieu d'une liaison de fantaisie, on a l'hiatus dans les formations qui ne sont pas anciennement « cristallisées ». On pourrait présenter en abondance des exemples de liaisons en J, conformes ou non au type latin ; mais, dans l'ensemble, celles-ci n'offrent pas un grand intérêt, elles sont assez banales et se rencontrent dans les autres dialectes romands. Tout autre, et beaucoup plus originale, est la liaison en L dont nous allons nous occuper maintenant.

La liaison que fait un Français entre la finale d'un adjectif comme *grand* ou *petit* et l'initiale d'un nom comme *enfant* ou *arbre* est le souvenir d'un temps où toutes les lettres étaient prononcées en français, alors que la déclinaison y subsistait sous l'espèce d'un cas sujet et d'un cas régime. Cette période se prolongea jusqu'à la Renaissance. Oubliée, cette prononciation a disparu, et disparu après elle la liaison elle-même, dans bien des dialectes et bien des régions.

L'Evolénard dit : « oun peti infan', oun peti agnè » ; de même parlant français, il dira : « un peti(t) enfant, un peti(t) agneau ». Le gruérin, plus subtil, fait intervenir ici une L euphonique, que, pour le moment, je signale sans chercher à l'expliquer :

On grô-l-omo

Un grand homme.

On grô-l-ârbro

Un grand arbre.

On piti-l-infan

Un petit enfant.

Le grò-l-ortà

Le maître autel.

On chinplyo-l-infanè<sup>1</sup>

Un simple enfantelet.

Cette L euphonique, nous la rencontrerons encore après *tyin? quel?*

Tyin-l-èkofê?

Quel cordonnier?

Après *kotiè, quelque*, dans la locution *kotiè-l-yâdzo*, quelquefois.

Si nous décomposons l'emploi de cette liaison après les démonstratifs *chi* et *chti*, *celui-là* et *celui-ci*, nous serons bien près de comprendre son origine. Le démonstratif *chi* est issu du latin *ecce ille* qui donna le provençal *cel*, le français *cil* et (au génitif *ecce illius*) *celui*. La forme patoise authentique est donc *chi*, *chil*, et la liaison s'explique d'elle-même:

Chi-l-erdzin<sup>2</sup>

Cet argent.

Chi-l-oji

Cet oiseau.

Chi-l-an inke

Cette année-là.

Elle a contaminé la forme *chti*, *ecce iste* ou *ecce istius* (français *cel*, *cestui*<sup>3</sup>) qui, malheureusement, a aujourd'hui tendance à se confondre avec *chi*. Cependant dans la forme *chti-y-an*, cette année, nous voyons qu'autrefois la différence était bien sentie et que seule la voyelle finale s'appuyait à la nasale *an*. Nous trouvons indifféremment dans les textes modernes *chti-l-echtafié*<sup>4</sup>, cet estafier; *chti-l-animô*<sup>5</sup>, cet animal; *chti-l-outon*<sup>6</sup>, cet automne; dans ce troisième exemple le mot *chti* a toute sa valeur. Si la liaison L y est admissible à cause de l'analogie avec la forme *chil*, il ne faut pas moins regretter la confusion qui enlève à *chi* son sens d'éloignement. Actuellement, seuls les Gruériens

<sup>1</sup> *Botyè d'la Grevire*, p. 136.

<sup>2</sup> *Op. cit.*, p. 99.

<sup>3</sup> Observons le fait qu'en français c'est la forme *ecce iste*, *cel* (provençal: *cist*) qui a unifié la liaison en T, à son profit.

<sup>4</sup> *Op. cit.*, p. 139; *Tobi di-j-élyudzo*, *op. cit.*, p. 142 (expression fréquente).

<sup>5</sup> *Botyè d'la Grevire*, p. 106.

<sup>6</sup> *Op. cit.*, p. 119.

qui connaissent bien leur langue sont sensibles à cette nuance.

Plus claire encore est l'origine de l'L euphonique dans les conjugaisons. Il y faut de nouveau reconnaître le pronom *ille* atone. Cette L' mise pour *il*, existe dans les formes suivantes où elle n'est plus proprement une liaison :

L'è vunu	Il est venu.
L'avan	Ils avaient.
Gatzou, l'è tzeju <sup>1</sup>	Gatzou est tombé.
Kemin kridé-vo ke chin l'ôchè pu alâ <sup>2</sup> ?	Comment croyez-vous que cela ait pu aller ?
Kôkon l'a dèvejâ <sup>3</sup>	Quelqu'un a parlé.
Lè famille l'avan du payi <sup>4</sup>	Les familles avaient dû payer.
L s'ajoute ou se substitue au pronom <i>i, je</i> :	
I l'é aprè ou l'é aprè	J'ai appris.
L'avé	J'avais.

Très fréquemment, une L mouillée se rencontre dans des cas analogues :

I-ly-éthan tot-ou plye trè<sup>5</sup> Ils étaient tout au plus trois.

On n'hésitera donc pas à attribuer au latin *ille* l'origine de l'L euphonique. Tout au plus, dans des formes comme on piti-l-omo, on grô-l-ârbro, pourrait-on invoquer (plutôt qu'une analogie avec le démonstratif) l'influence d'adjectifs latins en *ellum*, comme *bellum* ; de sorte que la forme on bi-l-omo, un bel homme, aurait engendré celles comme on piti-l-omo. Il y a eu probablement une double action qui s'est d'autant plus généralisée que ses origines diverses la rendaient plus abstraite.

Très répandue comme finale, la lettre N donne lieu aussi à certaines remarques. Nous la verrons liée dans l'article indéfini *on, un*, dans les possessifs *mon, ton, chon*, etc., dans la proposition *in, en*, enfin dans les pronoms *on*

<sup>1</sup> Op. cit., p. 93.

<sup>2</sup> Op. cit., p. 94.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Op. cit., p. 97.

<sup>5</sup> Op. cit., p. 105.

et *in*, *on* et *en*. Tels sont les cas où on la rencontre le plus, et que nous examinerons l'un après l'autre. Après l'article indéfini comme après l'adjectif numéral *oun* : On-infan, oun-infan

On-ofihyi <sup>1</sup>

Un officier.

Après les possessifs :

M'n-ârma

Mon âme.

Ch n-omo

Son homme.

Nothr'n-êthrâblyo

Notre étable.

La préposition *in*, *en*, du latin *in*, se lie régulièrement en N :

In-èfè

En effet.

In-infè

En enfer.

Tot-in-atindin <sup>2</sup>

Tout en attendant.

In-alin

En allant.

Du Erbivouè in-amon <sup>3</sup>

D'Albeuve en amont.

Elle se distingue par là du pronom *in*, *en*, qui se lie en D, venant du latin *inde* <sup>4</sup> :

T'in-d-a pouère <sup>5</sup> ?

Tu en as peur ?

N'in-d-a ke ly-an kru oure

Il y en a qui ont cru entendre

bramâ <sup>6</sup>

crier...

<sup>1</sup> Op. cit., p. 94.

<sup>2</sup> Op. cit., p. 103.

<sup>3</sup> Op. cit., p. 20.

<sup>4</sup> On trouve en français, la forme *ent*, *end*, jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle: « Les autres end a fait garnir » (*lai d'Ignaurès*; cf. Littré, article *en*). Le patois d'Evolène a perdu toute trace de ce *d*. M. L. Gauchat, à qui je suis redevable de plusieurs indications précieuses est surpris de cette survivance et croit plutôt à « un son issu, à une époque romane, de *in-n*, qui se rencontre dans *binda*, *ruce*, du gaulois *benna*, *kolonda* de *columna*, etc. ». Il me semble pourtant que cette explication ne tient pas suffisamment compte de la différenciation rigoureuse entre la préposition et le pronom *in*.

<sup>5</sup> Op. cit., p. 115.

<sup>6</sup> Op. cit., p. 116.

Ly-ari du m'in-d-apèchièdre<sup>1</sup> J'aurais dû m'en apercevoir.

Ch'in-d-alâ, ch'in-d-alâvê S'en aller, s'en allait.

N'in-d-an grantin dèvejâ<sup>2</sup> Ils en ont longtemps parlé.

N'in-d-a rin Il n'y en a point.

Dans la locution *in dèrê*, *en arrière*, il ne faut pas voir un D de liaison, mais le fait qu'il n'y a en patois qu'un mot: *dèrê* ou *darè* pour *arrière* et *derrière* (italien: *dietro*).

Pour ce qui est du pronom *on*, il est moins employé en patois que la troisième personne du pluriel comme pronom indéfini.

Il se lie normalement: Kan on-a on rèjan<sup>3</sup>. Remarquons ici qu'il y a toujours hiatus après le mot *kan*, *quand*.

Faut-il assimiler à la liaison de la préposition *in* une N initiale euphonique, qui n'a en rien la valeur d'une négation? On peut y voir un reste d'une liaison ancienne, *on-in*, *on en*, avec mauvaise coupe.

N-in fudrè prà ke kotiè-j-on Il faudrait bien qu'il en revignichan dè hou pèchuêdre, po fère a pouère a hou-j-alpinische ke van nè a prè-dzo nè à mècha<sup>4</sup>. vint quelques-uns de ces fantômes, pour faire peur à ces alpinistes qui ne vont ni au prêche ni à la messe.

Dè li moujâ, n-in-d-avan lé D'y penser, ils en avaient fremiè<sup>5</sup>. les fourmis.

Le D peut se rencontrer en liaison après le mot *tan*, *tant* dans l'expression *tan-d-amâ*, tant aimé. C'est là une locution où la préposition *de* a remplacé la préposition *a*

O paï de Tzèrmê, tan galé, O pays de Charmey, si joli, tan-d-amâ<sup>6</sup>! si aimé!

<sup>1</sup> Op. cit., p. 115.

<sup>2</sup> Op. cit., p. 109.

<sup>3</sup> Op. cit., p. 104.

<sup>4</sup> Op. cit., p. 139.

<sup>5</sup> Op. cit., p. 105.

<sup>6</sup> Cyprien Ruffieux, poème lu à l'assemblée de l'Association gruérienne pour le costume et les coutumes, à Charmey en 1932, publié dans *Le Fribourgeois* du 2 août 1932.



Pour résumer ces rapides remarques, on pourra donc dresser le tableau suivant :

- |                   |  |
|-------------------|--|
| 1° D              | comme trace du latin <i>inde</i> dans la liaison du pronom <i>in</i> : Ch'in-d-alâ.<br>représentant la préposition <i>dè</i><br>Tan-d-amâ.<br>Lé-d-amon. |
| 2° J              | comme signe du pluriel, conforme ou non au type latin : Lé-j-armalyi.<br>Thin-j-infan.<br>Dans les conjugaisons : i chu-j-ou.<br>i chon-j-ou.            |
| 3° L épenthétique | comme trace du pronom <i>ille</i> :<br>Chi-l-oji.<br>Kôkon-l-a devejâ.<br>après les adjectifs qualificatifs, démonstratifs, etc. :<br>On piti-l-infan.   |
| 4° N              | après l'article défini, les possessifs, la proposition <i>in</i> :<br>On-n-infan, M'n-ârma.<br>In-èfè.   |
| épenthétique      | au début de la proposition :<br>N-in fudrè prâ.  |
| 5° R              | après certains mots terminés en français par R : Dzoar-è-né.   |
| 6° T              | après <i>tan</i> , <i>to</i> et certains adjectifs :<br>Tan-t-okupâ<br>Tot-innoyi.   |
| 7° V épenthétique | dans un seul cas, devant le participe du verbe <i>oure</i> .   |

Avant de terminer ces lignes, je voudrais en tirer une conclusion pratique au point de vue de l'orthographe. Pour que le gruérin fût facile à lire aussi bien qu'à écrire, il fallait lui appliquer une convention normale et la plus simple possible. Si l'on est arrivé à un résultat à peu près satisfaisant (bien que, comme toute chose humaine, il

laisse encore à désirer sur quelque point), c'est en grande partie grâce aux efforts de M. Cyprien Ruffieux et à sa longue pratique de la langue écrite. Il y a pourtant encore beaucoup de flottement chez les auteurs patoisants; les éditeurs du petit volume *Botyè d'la Grevire* en savent quelque chose, et malgré leurs efforts, ils ne sont pas parvenus à unifier complètement l'orthographe des nombreux travaux qu'ils avaient à publier. En particulier l'emploi de l'apostrophe ou du trait d'union est resté indécis. Ayant examiné de près ce qu'est la liaison patoise, il me semble être maintenant en mesure de proposer quelques règles à ce sujet.

Lorsque la consonne de liaison est épenthétique ou contraire aux données du latin, il me paraît naturel de la mettre entre deux traits d'union, suivant en cela l'usage français qui veut qu'on écrive: annonce-t-il, appela-t-on; Littré indique pourtant sans la critiquer l'orthographe vas-y, donne-en qui pourrait logiquement être contestée. On aurait donc: On piti-l-omo, thin-j-infan, et à ces cas tout à fait simples on ajouterait ceux où la consonne peut se réclamer d'un usage latin, mais si lointain qu'il est totalement oublié par le sujet parlant: lè-j-armalyi, ch'in-d-apèchièdre. Il serait en revanche peu recommandable d'isoler de cette façon une consonne finale dont n'importe qui garde conscience (comme le T de *to*, *tot*) ou de redoubler une nasale devant une voyelle. Des orthographe comme to-t-in-n-atindin, donnent quelque chose de confus qui a tout avantage à être simplifié ainsi: *tot-in-atindin*. Le trait d'union n'étant plus ici que le signe indispensable de la liaison. On ne pourra donc hésiter à lire comme un hiatus la graphie *kan on*, dans le groupe: *kan on-a on réjan*.

L'apostrophe sera réservée à l'élision, fréquente en patois, et l'on aura soin, dans chaque cas particulier, de bien distinguer tous les éléments de la proposition. Il sied en effet d'isoler les pronoms réfléchis, les négations, etc., ce que ne font pas toujours congrument les auteurs populaires.

---